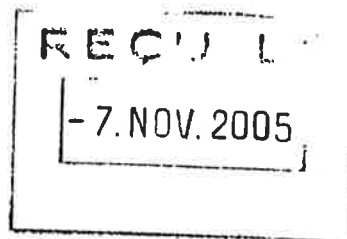




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE PARIS



Paris, le 4 NOV. 2005

Direction de l'administration
Bureau des groupements associatifs
✉ 50, avenue Daumesnil - 75012 Paris
✍ Affaire suivie par Mme LEMAIRE
☎ : 01 49 28 40 55
Fax : 01.49.28.42.36
Réf : DA/BGA/CLE/AR1450

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris
à
Monsieur le Président de l'association
« Fédération Française de Cardiologie »
5, rue des Colonnes du Trône
75012 PARIS

COPIE

RECEPISSE DE DECLARATION DE MODIFICATIONS

Conformément à l'article 3 du décret du 16 août 1901,

Monsieur Serge LAFAYE

se présentant en qualité de délégué national de l'association :

« Fédération Française de Cardiologie »

reconnue d'utilité publique par décret en date du 22 décembre 1977

a déclaré le 3 novembre 2005


que des modifications ont été apportées par cette association

au siège social qui est transféré de PARIS (8^{ème}) 50, rue du Rocher à PARIS (12^{ème}) au 5, rue des Colonnes du Trône, à compter du 18 novembre 2005.

Le présent récépissé a pour unique objet de constater le dépôt des modifications ou changements apportés dans l'administration de l'association sans préjuger en quoi que ce soit de leur légalité.

Pour le Préfet de la région d'Ile de France
Préfet de Paris et par délégation,

L'adjointe au chef du bureau
des groupements associatifs


Muriel LIÈVRE